AXE 1. CONFORTER, DYNAMISER ET ANIMER LES CENTRALITES

Enjeu 2. Proposer des espaces publics conviviaux et agréables

ACTION 6. PLACE AUX PLACES!



CONTEXTE ET DESCRIPTION

Il n'existe aujourd'hui pas de places piétonnes dans les centre-bourgs de Guichen Pont-Réan. Les places existantes sont principalement des parkings hormis événements réguliers comme le marché sur la place Georges Le Cornec ou exceptionnels (événements comme Guichen fête Noël, Pont-Réan fête l'été...). Il n'y a pas non plus de rues piétonnes et la voiture peut circuler partout dans la ville. Cela crée des centres-bourgs peu attractifs, avec peu de terrasses, d'espaces de détente ou d'espaces verts et très bruyants. Les espaces publics étant des vrais lieux de socialisation, il y a des enjeux forts à venir apaiser ces espaces publics, développer les usages piétons et les modes doux et les mailler. Ces constats sont partagés par une large partie de la population mais certains commerçants peuvent avoir des inquiétudes sur le fait de limiter le stationnement en centres-bourgs.







- Questionner la place de la voiture
- Choisir collectivement les espaces à transformer
- Créer des espaces publics de qualité et respectueux de l'environnement
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Végétaliser les espaces publics
- Choisir des matériaux naturels et locaux
- Identifier et mailler les espaces publics des centres-bourgs



ACTEURS

Commune de Guichen Habitants Commerçants Cuesta



MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre se fera de façon progressive :

- Un premier temps d'expérimentation transitoire sur les espaces de centre-bourg de Guichen et notamment : place st martin (de l'église), rue du 11 novembre, rue du Général Leclerc, place du commerce. Cette expérimentation menée de façon participative permettra d'aménager de façon légère les espaces : mobilier temporaire, végétalisation et de tester des apaisements de la circulation et des usages piétons (mise en place de sens uniques, zones partagées, fermetures de voies le week-end), des animations événementielles (voir fiche action 41 « Marché bon-matin, bon-soir ») voir des modes de gestion partagée entre la commune, les acteurs et les habitants.
- Parallèlement à ces tests et au regard de leur évaluation (notamment fiche action 7 « La rue aux enfants »), un schéma du maillage des places et espaces publics des deux centre-bourgs sera réalisé permettant ensuite d'enclencher des opérations d'aménagement plus pérennes.



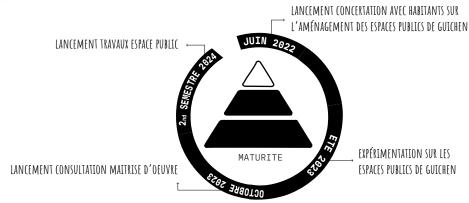
BUDGET

50 000 € HT pour une expérimentation transitoire (micro-aménagements, plantations et petites animations sur le centre-bourg de Guichen Pont Réan)

Montant à définir ultérieurement pour les travaux du projet définitif



CALENDRIER





EVALUATION

Indicateur de suivi/réalisation :

- Nombre de participants à la concertation
- Nombre d'évènements de concertation

Indicateur de résultat :

- Satisfaction de la population sur l'expérimentation transitoire

Indicateur d'impact :

- Evolution de la fréquentation des centre-bourgs











LES PLACETTES DE FAGUE 330 m2









LA PLACE GEORGES LECORNEC 2 840 m2







